
DIRECTION DU GREFFE ET DES ARCHIVES

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION**

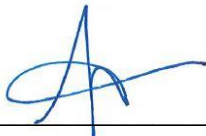
AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de démolition tiendra une séance le **lundi 23 septembre 2024, à 17 h 30**, à la mairie de Contrecœur, située au 5000, route Marie-Victorin, afin de statuer conformément au règlement 1279-2022 relatif à la démolition des immeubles, sur la demande concernant l'immeuble suivant :

398-400, rue Papin, lot 4 813 323, cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition dudit immeuble doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis public, ou à défaut dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville par courriel à : greffe@ville.contrecoeur.qc.ca.

Soyez de plus avisés que toute personne intéressée pourra aussi se faire entendre à la rencontre prévue pour l'étude de cette demande.

Attesté à Contrecœur, ce 10 septembre 2024.



M^e Magalie Hurteau,
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

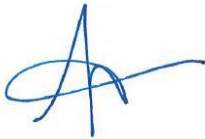
Je, soussignée, Magalie Hurteau, agissant en ma qualité de greffière pour la Ville de Contrecœur, ayant mon domicile professionnel au 5000, route Marie-Victorin à Contrecœur, certifie par la présente, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation pour la demande de démolition situé au 398-400, rue Papin, lot 4 813 323, cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères

En affichant ledit avis sur le panneau d'affichage intérieur à la mairie le 10 septembre 2024;

En l'affichant sur l'immeuble visé par la demande le 10 septembre 2024;

En le publiant sur le site internet de la Ville de Contrecœur le 10 septembre 2024.

Attesté à Contrecœur, ce 10 septembre 2024.



M^e MAGALIE HURTEAU
GREFFIÈRE